



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET
POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET SCIENCES DE
GESTION

LABORATOIRE DEVELOPPEMENT, ECONOMIE, FIANCE ET INSTITUTIONS

En partenariat avec :

La Direction du Tourisme et de l'Artisanat de Tizi Ouzou
&

L'Organisation nationale d'Accompagnement des Agriculteurs et des Transformateurs

APPEL À COMMUNICATIONS

Colloque national

Coproduction territoriale ou rivalité foncière ?
L'articulation structurelle aquaculture-tourisme dans les
espaces méditerranéens
La rente littorale partagée : distribution des surplus entre activités
aquacoles et touristiques

01 DÉCEMBRE 2026

Président du Colloque :
Pr. TESSA Ahmed

Présidents d'honneurs :
BOUDA Ahmed.

Recteur de l'université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou
LAICHE Mohamed

Doyen de la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des
Sciences de Gestion

Président du comité scientifique :
Dr. KHAZNADJI Mohammed

Président du comité d'organisation :
Dr. OULD TALEB Ouramdane

1. Contexte et justification :

L'aquaculture est désormais un pilier des systèmes alimentaires et des économies maritimes. Pourtant, son potentiel transformateur dépend largement de sa capacité à s'articuler avec d'autres fonctions territoriales. Dans le cadre de l'économie bleue, cette activité doit être envisagée non seulement comme une production, mais comme une infrastructure économique capable de soutenir des trajectoires de diversification, notamment par son intégration avec le tourisme littoral et continental. Cette articulation ne relève pas d'un simple effet d'entraînement ; elle constitue une stratégie délibérée de co-valorisation des ressources naturelles, paysagères et culturelles.

Les expériences internationales montrent que les territoires les plus performants en matière aquacole sont ceux qui ont réussi à connecter production primaire, transformation, gastronomie locale et attractivité touristique. Selon la FAO dans *The State of World Fisheries and Aquaculture 2024*, la croissance mondiale de l'aquaculture s'accompagne d'une montée en gamme des marchés, où la traçabilité, la qualité sanitaire et l'identité territoriale deviennent des facteurs déterminants de compétitivité. De son côté, l'OCDE, dans *The Ocean Economy in 2030*, souligne que la valeur future de l'économie océanique dépendra de la capacité des États à intégrer activités productives, services et usages récréatifs dans une logique spatiale cohérente.

En Méditerranée, où la pression sur les stocks halieutiques s'intensifie et où le tourisme constitue un levier macroéconomique majeur, l'articulation entre aquaculture et tourisme devient stratégique. Elle permet notamment de sécuriser l'approvisionnement local pour la restauration balnéaire et hôtelière, de structurer des circuits courts valorisant la fraîcheur et la traçabilité, de développer des fermes aquacoles ouvertes à l'écotourisme scientifique et pédagogique, et de diversifier l'offre touristique autour des barrages à travers la pêche encadrée, la découverte des écosystèmes aquatiques ou encore la gastronomie de terroir.

Appliquée au contexte algérien, cette perspective révèle un double défi : productif et intégratif. Si le potentiel aquacole marin est estimé à 120 000 tonnes annuelles pour une production actuelle inférieure à 7 000 tonnes, l'enjeu dépasse la simple augmentation des volumes. Il s'agit surtout de transformer l'aquaculture en support d'un écosystème touristique structuré. En 2023, la production halieutique nationale atteignait environ 112 000 tonnes, l'aquaculture représentant près de 6 % du total. Pourtant, cette production reste faiblement connectée à l'offre touristique littorale, malgré l'importance stratégique du tourisme balnéaire pour la diversification économique nationale.

Cette absence d'intégration se manifeste à plusieurs niveaux. Les chaînes de valeur restent disjointes : les produits aquacoles alimentent peu la restauration touristique haut de gamme, limitant ainsi la montée en valeur. Le déficit de labellisation territoriale empêche l'identité maritime et lacustre d'être mobilisée comme ressource marketing. La faible formalisation des circuits fragilise la traçabilité, pourtant essentielle pour la crédibilité sanitaire auprès des visiteurs. Enfin, l'insuffisance de planification spatiale intégrée conduit à une concentration d'usages productifs et récréatifs sur les zones littorales et les barrages, sans cadre coordonné. L'intégration aquaculture-tourisme doit donc être pensée comme un mécanisme de co-spécialisation territoriale. Les barrages intérieurs, souvent marginalisés dans les dynamiques

d'investissement, peuvent devenir des pôles combinant production piscicole, écotourisme rural et valorisation gastronomique. Les zones littorales peuvent quant à elles articuler aquaculture marine, tourisme balnéaire durable et éducation environnementale, renforçant ainsi la qualité perçue de la destination.

Cette approche exige une gouvernance multi-niveaux articulant politique halieutique, stratégie touristique et planification territoriale. Elle suppose également des instruments financiers adaptés aux projets hybrides alliant production et services touristiques, des dispositifs de formation développant des compétences croisées en gestion aquacole, management touristique et marketing territorial, une régulation renforcée des circuits de commercialisation pour garantir qualité et traçabilité, ainsi que l'intégration systématique de l'aquaculture dans les schémas directeurs d'aménagement touristique littoral et lacustre.

La question centrale n'est donc pas seulement celle de l'augmentation de la production aquacole, mais celle de la construction d'un modèle intégré où l'aquaculture devient une composante structurante de l'économie touristique et un vecteur de valorisation territoriale. Dans cette configuration, la performance ne se mesure plus uniquement en tonnes produites, mais en capacité à générer des synergies économiques, à renforcer l'attractivité des destinations et à consolider la durabilité socio-écologique des espaces marins et continentaux.

2. Objectifs spécifiques du séminaire

Le séminaire vise à produire une intelligence collective orientée vers l'action publique et entrepreneuriale. Plus précisément, il s'agira de :

- a. ***Cartographier les trajectoires actuelles de l'aquaculture algérienne et méditerranéenne***, en identifiant les écarts entre potentiel biologique, capacités techniques, niveaux de production et performances économiques effectives, tout en intégrant les interactions avec les activités touristiques (écotourisme, tourisme balnéaire, zones de barrages) et les usages territoriaux multiples.
- b. ***Analyser les mécanismes territoriaux de création de valeur***, en examinant l'ancrage local des exploitations, les effets d'emploi, la structuration des chaînes de valeur, et les conditions d'émergence de pôles aquacoles régionaux capables de générer des synergies avec le tourisme durable et les initiatives écotouristiques.
- c. ***Évaluer les dispositifs de financement disponibles (nationaux, locaux et internationaux)***, identifier leurs limites d'accès pour les porteurs de projets et proposer des architectures financières intégrées favorisant la montée en gamme des PME aquacoles et le développement de startups innovantes.
- d. ***Examiner l'impact de l'informel et des circuits parallèles sur la compétitivité du secteur***, la traçabilité sanitaire, la valorisation des produits et l'efficacité des politiques publiques, afin de proposer des mesures visant à formaliser les filières et sécuriser les chaînes de valeur territorialisées.
- e. ***Interroger l'adéquation formation-emploi et la transmission des savoir-faire techniques, managériaux et entrepreneuriaux***, en analysant le rôle des établissements

universitaires, des centres techniques et des dispositifs de formation professionnelle dans la constitution d'écosystèmes d'innovation aquacole et d'entrepreneuriat durable.

- f. **Examiner la cohérence et l'intégration des politiques publiques sectorielles**, en évaluant leur articulation avec les principes de l'économie bleue, la planification spatiale marine et continentale, la durabilité écologique et le développement territorial.
- g. **Formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles** destinées aux décideurs publics, investisseurs et acteurs académiques, afin d'élaborer une vision stratégique intégrée pour la transformation durable du secteur, conciliant production aquacole, valorisation touristique, formalisation des filières, renforcement du capital humain et développement territorial durable.

3. Axes thématiques

Les contributions sont attendues autour des axes suivants :

Axe 1 : Aquaculture Algérienne et méditerranéenne : Quelles dynamiques productives ?

Diversification des espèces, transition productive, performances techniques, contraintes environnementales, comparaison méditerranéenne.

Axe 2 : Aquaculture, tourisme et planification spatiale

Complémentarités économiques et territoriales, Conflits d'usage et gestion des ressources, Impacts socio-culturels et inclusion des communautés locales, Valorisation des milieux et durabilité environnementale

Axe 3 : Chaînes de valeur aquacoles : transformation, marchés et compétitivité

Valorisation des produits, infrastructures de transformation, qualité et certification, logistique, accès aux marchés, effets de l'informel et structuration des filières.

Axe 4 : Financement, entrepreneuriat et innovation aquacole

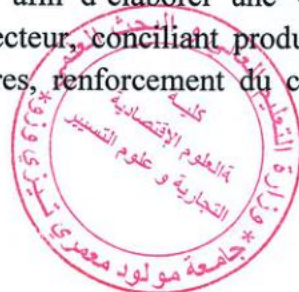
Dispositifs financiers publics et privés, capital-risque, startups aquacoles, incubation territoriale, partenariats public-privé, modèles économiques émergents.

Axe 5 : Politiques publiques, gouvernance et régulation

Planification spatiale marine, cadres institutionnels, instruments économiques, stratégies nationales et régionales, gouvernance sectorielle, intégration de l'aquaculture dans l'économie bleue.

Axe 6 : Capital humain, formation et systèmes d'innovation

Adéquation formation-emploi, transmission du savoir-faire, rôle des universités, centres techniques, learning-by-doing, écosystèmes d'innovation territoriaux.



4. Public concerné	5. Modalités de soumission
<p>Cet appel s'adresse à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - enseignants-chercheurs, - cadres des administrations publiques, - professionnels du secteur aquacole et du tourisme, - porteurs de projets et entrepreneurs, - institutions financières et partenaires techniques. <p>Les approches interdisciplinaires sont particulièrement encouragées.</p>	<p>Les propositions de communication doivent comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un titre ; - un résumé de 500 à 800 mots ; - 5 mots-clés ; - nom(s) et affiliation(s) de(s) auteur(s) ; - adresse électronique. <p>Les résumés peuvent être soumis en français en arabe, en Anglais ou en Tamazight.</p>

7. Dates importantes

- Date limite de soumission des résumés : 05 NOVEMBRE 2026
- Notification d'acceptation : 15 NOVEMBRE 2026
- Réception des communications complètes : 22 NOVEMBRE 2026
- Tenue du séminaire : 01 DECEMBRE 2026.
- Envoi des communications : colloque.aquatour@ummto.dz

5- COMITES DE LA MANIFESTATION

COMITE SCIENTIFIQUE

N°	Nom et Prénom	Qualité	Grade	Etablissement
1	TESSA Ahmed	Président	Professeur	UMM Tizi-Ouzou
2	ABRIKA Belaid	Membre	Professeur	UMM Tizi-Ouzou
3	ACHIR Mohamed	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
4	ACHOUCHE Mohamed	Membre	Professeur	UAM. Béjaia
5	AICHE Ourdia	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
6	AIT SI SAID Radia	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
7	AIT TALEB Abdelhamid	Membre	Professeur	UMM Tizi-Ouzou
8	ALLAG Yassine	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
9	ARAB Abdellah	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
10	ASMANI Arezki	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
11	ASSOUS Nassima	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
12	BATACHE Abderrahmane	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
13	BELKHAMSA Ouerdia	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
14	BELLAL Samir	Membre	Professeur	UMM Tizi-Ouzou
15	BEN MAKHLOUF Yasmina	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
16	BENABDELLAH Youcef	Membre	Professeur	ENSSEA Koléa
17	BENMANSOUR Sonia	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
18	BERBAR Mouloud	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
19	BOUNOUA Chaïb	Membre	Professeur	UABB. Tlemcen
20	BOURKACHE Ferroudja	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
21	BOUZIDA Zahia	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
22	CHAKOUR Saïd Chaouki	Membre	Professeur	UMSBY. Jijel

23	CHENANE Arezki	Membre	Professeur	UMM Tizi-Ouzou
24	CHERROU Kahina	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
25	CHETTAB Nadia	Membre	Professeure	UBM. Annaba
26	CHIKH Nabila	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
27	CHIKH Sabrina	Membre	Professeur	UMM Tizi-Ouzou
28	DAHAK Abdenmour	Membre	Professeur	UMM Tizi-Ouzou
29	DAHMOUNE Rhadia	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
30	DERBAL Abdelkader	Membre	Professeur	UMBA. Oran
31	DOUADI Lila	Membre	Professeur	UMM Tizi-Ouzou
32	FERNANE Djamila	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
33	GHEDDACHE Lyes	Membre	Professeur	UMM Tizi-Ouzou
34	GUELMINE Mohamed Hichem	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
35	GUENDOUIZI Brahim	Membre	Professeur	UMM Tizi-Ouzou
36	GUERCHOUH Mouloud	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
37	HADDAD Madouda	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
38	HADJEM Madjid	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
39	HAMIDI Khaled	Membre	Professeur	ENSSEA Koléa
40	IGUERGAZIZ Wassila	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
41	KABENE Ahmed	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
42	KARA Rabah	Membre	Professeur	UMM Tizi-Ouzou
43	KEHRI Samir	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
44	KHAZNADJI Mohammed	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
45	KHERBACHI Hamid	Membre	Professeur	UAM. Béjaia
46	LAICHE Mohamed	Membre	Professeur	UMM Tizi-Ouzou
47	LEGHIMA Amina	Membre	Professeur	UMM Tizi-Ouzou
48	MADOUCHE Yacine	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
49	MEKACHER Amal	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
50	MOHELLEBI Dalila	Membre	Professeur	UMM Tizi-Ouzou
51	MOKRANE Ali	Membre	Professeur	UMM Tizi-Ouzou
52	MOULAI Kamel	Membre	Professeur	UMM Tizi-Ouzou
53	MOUMOU Ouerdia	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
54	MOUSSAOUI Abdelhakim	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
55	OUALIKENE Selim	Membre	Professeur	UMM Tizi-Ouzou
56	OUAMAR Sabrya	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
57	OUCHALAL Houria	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
58	RAHMOUNI Djamila	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
59	RAMDINI Samira	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
60	SADAOUI Farid	Membre	Professeur	U. Ghardaia
61	SADOUD Ahmed	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
62	SAHALI Nourredine	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
63	SALMI Madjid	Membre	Professeur	UMM Tizi-Ouzou
64	SAM Hocine	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
65	SI AMER Hadjira	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
66	SIDI MAMMAR Lydia	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
67	SI-MOHAMMED Djamel	Membre	Professeur	UMM Tizi-Ouzou

68	SMADI Amina ép ABRIKA	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
69	SMAILI Nabila	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
70	SOUIDI Roza	Membre	Professeur	UMM Tizi-Ouzou
71	SOUKI Hakima	Membre	Professeur	UMM Tizi-Ouzou
72	TITOUCHE Roza	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
73	ZERKHEFAOUI Lyas	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou
74	ZOUAOUI Akila	Membre	Professeur	UMM Tizi-Ouzou
75	ZOURDANI Safia	Membre	MCA	UMM Tizi-Ouzou

- **COMITE D'ORGANISATION :**

N°	Nom et Prénom	Qualité	Grade	Etablissement
1	OULD TALEB Ouramdane	Président	MCB	UMM Tizi-Ouzou
2	AMIAR Habib	Membre	MAA	UMM Tizi-Ouzou
3	ARHAB Samir	Membre	MAA	UMM Tizi-Ouzou
4	AIT-YAKOUB Arezki	Membre	Doctorant	UMM Tizi-Ouzou
5	BABOU Omar	Membre	MCB	UMM Tizi-Ouzou
6	BELHOCINE Hamid	Membre	MCB	UMM Tizi-Ouzou
7	BENBOUZID Badreddine	Membre	MAA	UMM Tizi-Ouzou
8	BOUABBACHE Aissa	Membre	MCB	UMM Tizi-Ouzou
9	DORBANE Nadia	Membre	MCB	UMM Tizi-Ouzou
10	FERRAT Marzouk	Membre	MAA	UMM Tizi-Ouzou
11	FERRAT Massilva	Membre	MCB	UMM Tizi-Ouzou
12	FIRLAS Mohammed	Membre	MCB	UMM Tizi-Ouzou
13	GUESMIA El Hadi	Membre	MCB	UMM Tizi-Ouzou
14	HACHEMI Naima	Membre	MCB	UMM Tizi-Ouzou
15	HAMAZ Tahar	Membre	MCB	UMM Tizi-Ouzou
16	HAMOUR Djamila	Membre	MCB	UMM Tizi-Ouzou
17	HASSAINE Mahfoudh	Membre	MCB	UMM Tizi-Ouzou
18	LHADJ MOHAND Moussa	Membre	MAA	UMM Tizi-Ouzou
19	LOUNACI Djamila	Membre	MCB	UMM Tizi-Ouzou
20	MAHTOUT Idir	Membre	MAA	UMM Tizi-Ouzou
21	MALEK Nadir	Membre	MCB	UMM Tizi-Ouzou
22	OUSSAID Aziz	Membre	MCB	UMM Tizi-Ouzou
23	RECHAM Lyes	Membre	MAA	UMM Tizi-Ouzou
24	SEDIKI Abderrahmane	Membre	MAA	UMM Tizi-Ouzou

